

La liberté d'expression est un droit non négociable !

Une juridiction suprême a vassalisé toutes les institutions françaises. Elle n'a aucune légalité ni même aucune existence incarnée dans un organe d'Etat. Mais elle est présente dans des institutions, dans des associations et sa force de frappe réside surtout dans son influence médiatique. Elle est difficilement identifiable comme entité organisée et reconnue, et pourtant elle juge, délibère et sanctionne quiconque ose la moindre critique à l'endroit du projet de liquidation du peuple palestinien Elle réduit au silence ou à la mort sociale toute personne qui exprime une opinion hérétique. Partout elle a placé ses juges, ses censeurs et sa police de la pensée. Elle a placé une armée de valets dans toutes les positions stratégiques au sein des institutions. Son arme absolue: le chantage à l'antisémitisme. Cette juridiction suprême est le sionisme.

Un des derniers espaces de liberté médiatique va bientôt être rayé de la carte. L'emblématique émission de Daniel Mermet « là bas si j'y suis » sera éliminée de la grille de programmation de France-Inter à partir de septembre prochain. En sursis depuis son procès gagné en 2006 contre l'UEJF, la LICRA et « Avocats sans frontières » qui l'accusaient « d'incitation à la haine raciale » en raison de sa critique de la politique de l'entité sioniste, Daniel Mermet aura dû finalement attendre un gouvernement de gauche pour que la sentence tombe ! La droite en avait rêvé, la gauche complètement inféodée aux sionistes l'a fait.

Daniel Mermet, mais aussi Pascal Boniface, Alain Ménargues, Edgar Morin, Stéphane Hessel, l'humoriste Dieudonné ne sont que quelques exemples de personnalités françaises privées -ou menacées de l'être- de leur liberté d'expression parce qu'ils ont dénoncé la politique de l'Etat colonial israélien et

défendu les droits nationaux du peuple palestinien.

Le Comité Action Palestine dénonce cette instrumentalisation de la liberté d'expression. Il dénonce également la colonisation des institutions par les sionistes. Il dénonce aussi la propagande sioniste dans les médias français. Il appelle à un sursaut salutaire tous ceux et celles qui estiment que la liberté d'expression est non négociable; tous ceux et celles qui considèrent que le peuple palestinien mène un combat juste pour libérer toute la Palestine; tous ceux et celles qui pensent que le combat contre le sionisme est un combat pour l'émancipation.